



**COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME DE
STABILISATION DES MOYENS D'EXISTENCE ET
DE RELEVEMENT DES COMMUNAUTES DANS LES
ZONES AFFECTEES PAR LES CONFLITS EN RCA
PRESCO/CPR**



*Au service
des peuples
et des nations*

Compte-rendu de la Réunion de la réunion du Comité de Pilotage du 09 mars 2017

Date : 09/03/2017

Heure : 10h00

Lieu : salle de conférence Justine KAZANGBA, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Participants : voir liste de présence en annexe

Agenda de la réunion :

- Présentation de l'état de mise en œuvre du programme PRESCO
- Débats
- Recommandations
- Divers

Le Programme de stabilisation des moyens d'existence et de relèvement des communautés dans les zones affectées par les conflits en Centrafrique (PRESCO) est une réponse du Gouvernement aux défis économiques, sociaux et sécuritaires auxquels la RCA a été confrontée suite au conflit militaro-politique de 2013, mise en œuvre avec l'appui financier du PNUD. L'objectif global de ce programme est de contribuer à la stabilisation et à la consolidation de la paix en République Centrafricaine à travers un cadre d'intervention cohérent et multisectoriel en vue de créer les conditions propices à la relance de l'économie et au processus de cohésion sociale.

Le Document du projet a été signé le 07 février 2014 et par Arrêté N° 0101 du Ministre du Plan en date du 07 juillet 2014, le Comité de Pilotage du programme a été mis en place. Il tiendra sa première réunion, le 04 novembre 2014. La tenue de cette réunion du Comité de Pilotage du 09 Mars 2017 s'inscrit dans ce cadre, il a pour objectif de décider de la clôture finale du PRESCO.

La mise en œuvre de ce programme dont la durée était fixée 2 ans (février 2014-décembre 2016) pour un budget estimé à environ 27 millions de dollars des Etats-Unis, est arrivée à son terme au 31 décembre 2016, malgré d'incessants problèmes sécuritaires qui ont ralenti sa mise en œuvre. L'objectif principal de cette deuxième réunion du Comité de Pilotage est d'évaluer l'état de mise en œuvre du programme et faire des recommandations relatives à sa

clôture, au regard de nouvelles perspectives de relèvement des communautés, envisagées par le Gouvernement.

Il est à rappeler que le contexte de mise en œuvre de ce projet était particulier, les résultats de ce projet venaient d'ouvrir les perspectives d'un nouveau programme de développement local. A cet effet le PNUD a anticipé sur la fin du projet, en prenant en compte les nouveaux piliers du développement dans le RCPCA, qui est une recommandation du gouvernement en place tirant les leçons des expériences développées au Sénégal relative au programme d'urgence de développement communautaire.

I. Présentation de l'état de mise en œuvre du programme

Objectif : donner un aperçu global des activités mises en œuvre, des résultats obtenus au regard des ressources mobilisées.

Il ressort de la présentation que la mise en œuvre du PRESCO, programme multisectoriel, a contribué malgré le faible niveau des ressources mobilisées 4,5 millions sur 9,5 Millions de USD prévus, à la stabilisation des communautés au travers de : i) les activités de réhabilitation et équipement des services déconcentrés de l'Etat dans les zones d'intervention ; ii) la création d'emplois d'urgence et d'activités génératrices de revenu ayant contribué à inverser les énergies réactives des jeunes à risques ; iii) la relance de l'économie locale grâce aux subventions en cash des plans d'affaires des groupes vulnérables et à risques et la dotation des groupements productifs en capacités techniques et intrants ; iv) l'appui à l'organisation des consultations populaires qui ont débouché au forum de Bangui. L'approche adoptée par le programme a servi de tremplin et a attiré l'attention des partenaires techniques et financiers sur les problèmes de violation des droits humains, de violence basée sur le genre, de cohésion sociale et de restauration de l'autorité de l'Etat.

II. Points de discussion :

- **Les critères de sélection des zones d'intervention** : sur les 9,5 millions de dollars requis en urgence pour la mise en œuvre du programme, seulement 4,5 millions ont été mobilisés, ce qui représente 1,6% du budget total, d'où nécessité de commencer dans les zones les plus drastiquement affectées (Bossangoa, Bambari) et progressivement couvrir d'autres zones en fonction de l'évolution du niveau des ressources ;
- **Comment capitaliser, bâtir sur les acquis du programme, tels que les formations professionnelles, les subventions aux activités économiques locales ?** Des programmes intégrant et dépassant la même approche ont été formulés et destinés à être mis en œuvre dans pratiquement les mêmes zones d'intervention. Certains de ces projets ont reçu une partie des financements.
- **Place des éléments des groupements armés dans les populations cibles et lien avec les programme de pré-DDR** : le PRESCO cible prioritairement les groupes à risques de violence et les groupes vulnérables dont les éléments des groupes armés quoique détenant encore leurs armes.
- **Le nouveau programme de développement local**, doit tenir compte de l'équilibre national et la vulnérabilité ne doit pas être un critère de définition des zones ciblées par le projet ;

- **La rentabilité des Activités Génératrices de Revenus**, pour éviter aux bénéficiaires de revenir à la case de départ c'est-à-dire être absorbés par les groupes armés ;

III. Perspectives

Plusieurs projets formulés et approuvés dont certains sont conjoints, basés sur la même approche, ciblant également les jeunes à risques, les groupes vulnérables, intégrant et dépassant les zones d'interventions du PRESCO serviront de relai, il s'agit notamment de:

- Projet conjoint de Développement local
- Projet d'appui au redéploiement de l'administration et de revitalisation socioéconomique ;
- Projet conjoint d'appui à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes ;
- Projet conjoint de renforcement de la sécurité humaine

IV. Recommandations :

A l'issue des présentations des résultats et des discussions, les parties se sont mises d'accord sur le fait que les efforts de restauration des moyens d'existence des communautés ne doivent pas s'arrêter à la clôture du programme PRESCO et ont de ce fait, formulé les recommandations suivantes :

- Réaliser une évaluation finale du programme en vue de capitaliser les acquis qui pourraient servir de point de référence à des initiatives similaires ;
- Elaborer le rapport final consolidé du programme sur la base de l'évaluation finale du Projet ;
- Partager les résultats de l'évaluation aux membres du Comité de Pilotage ;
- Réaliser un inventaire des actifs et clôturer le projet ;
- Transférer tous les actifs aux projets de substitution (Développement local, Sécurité Humaine)
- Développer un partenariat avec d'autres organisations qui ont des approches similaires en vue de capitaliser les bonnes pratiques notamment la FAO qui travaille sur la caisse de résilience ;